

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 12–14 novembre 2012

RAPPORTS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 10 de l'ordre du
jour

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2012/10-A/5
28 septembre 2012
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT APPROUVÉES PAR LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 2012 — MOZAMBIQUE 200355

Assistance aux groupes vulnérables et touchés par des catastrophes

Nombre de bénéficiaires	253 000
Durée du projet	34 mois (mars 2012–décembre 2014)
Quantité de vivres fournis par le PAM	35 921 tonnes
Coût (dollars É.-U.)	
Coût des produits alimentaires pour le PAM	14 845 433
Coût total pour le PAM	29 580 130

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODJ* M. M. Darboe tél.: 066513-2201

Attachée de liaison, ODJ: Mme N. Hegazy tél.: 066513-3189

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative principale de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Johannesburg (Afrique australe)

RÉSUMÉ

1. Le Mozambique se situe au troisième rang des pays d'Afrique les plus touchés par les aléas météorologiques¹; selon l'indice global d'adaptation², il est classé septième parmi les pays les "plus vulnérables" et dix-neuvième parmi ceux qui sont les "moins prêts". Les données disponibles montrent que le changement climatique a amplifié ces aléas³. Le Mozambique a de toute urgence besoin d'investissements et d'innovations pour améliorer ses capacités de préparation.
2. Chaque année, les ménages en situation d'insécurité alimentaire aiguë qui sont touchés par des catastrophes naturelles ont besoin d'un soutien à court terme. Ils se trouvent dans les zones les plus touchées des régions centrales et australes, où les épisodes de sécheresse, les inondations et les cyclones sont particulièrement récurrents. Lorsque ses capacités d'intervention sont dépassées, le Gouvernement adresse généralement une demande officielle d'appui au PAM et à d'autres partenaires.
3. Récemment, la famine et le conflit qui sévissent dans la Corne de l'Afrique ont provoqué des déplacements de populations de plus en plus importants; certaines personnes demandent le statut de réfugié ou l'asile politique au Mozambique. Entre janvier et avril 2011, on a recensé 8 000 nouveaux demandeurs d'asile, soit une forte augmentation; la plupart sont des Éthiopiens et des Somaliens, et ils sont nombreux à espérer pouvoir rejoindre l'Afrique du Sud. Compte tenu des mesures plus rigoureuses mises en place par le Gouvernement pour restreindre la circulation des demandeurs d'asile, un grand nombre d'entre eux ne peuvent quitter le camp de transit du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, où ils dépendent entièrement de l'aide extérieure.
4. La présente intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) fournira une assistance alimentaire à l'appui des interventions et des activités de redressement accéléré ciblant les personnes touchées par les catastrophes et les personnes déplacées provenant de la Corne de l'Afrique. S'inscrivant dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2012–2014 et l'initiative "Unis dans l'action" au Mozambique, l'intervention appuie le Plan d'action national pour la réduction de la pauvreté (2011–2014), le Plan directeur pour la gestion des catastrophes et le Plan d'urgence. Elle contribue à la réalisation des Objectifs stratégiques 1, 3 et 5 du PAM.
5. Des distributions générales de vivres sont prévues pour couvrir, dès le départ et pendant une période qui ne devrait normalement pas dépasser deux mois, les besoins alimentaires minimaux des ménages touchés. Dès que la situation le permettra, et en fonction des besoins, l'assistance se poursuivra dans le cadre d'activités Vivres contre travail, pendant une période durant généralement quatre mois supplémentaires; les activités visent à remettre en état les avoirs productifs afin d'appuyer le redressement rapide des moyens de subsistance.

¹ Secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes. 2009. *Réduction des risques de catastrophe : bilan mondial*. Nations Unies, Genève.

² L'indice global d'adaptation classe les pays en fonction de leur vulnérabilité face au changement climatique et à d'autres problèmes globaux, et de leur capacité à renforcer leur résilience. <http://gain.globalai.org/#/country/mozambique>, 2011.

³ Étude d'impact du changement climatique, Institut national de gestion des risques, 2009.

6. Le nombre total des bénéficiaires de l'IPSR devrait atteindre 245 000, et diminuer de 10 pour cent chaque année à mesure que les programmes du PAM et de ses partenaires auront permis de renforcer les capacités de l'Institut national de gestion des catastrophes et d'autres structures gouvernementales, leur donnant ainsi les moyens de prendre davantage en charge les interventions. L'assortiment alimentaire comprend les produits suivants: i) maïs et légumineuses/haricots dans le cas des distributions générales de vivres; ii) maïs, légumineuses et huile pour les réfugiés/demandeurs d'asile de longue durée; iii) maïs, légumineuses/haricots, huile, Supercereal et sel pour l'assistance aux nouveaux réfugiés/demandeurs d'asile.